

Le domaine de Casabianca, présenté comme l'un des plus grands domaines viticoles de Corse, placé en liquidation judiciaire depuis janvier 2017, a été vendu sur décision d'un juge commissaire du tribunal de grande instance de Bastia à un organisme semi-public, la [FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL](#) / **T** : 01.44.69.86.201 (Safer) pour 1,6 million d'euros.